

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de représenté(s) : 3
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 1*

*Date de convocation : 02/02/2018
Date d'affichage : 13/02/2018*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 6 février 2018

Le six février deux mille dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky WALLET, Adjoint au Maire

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. CARON Yves - Mme CHAVERON Colette
M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : M. BINET Frédéric (Pouvoir à M. WALLET Jacky) - M. BOILEAU Florent
(Pouvoir à M. SALOME Marc) - M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etait absente : Mme CADET Vinciane

M. SALOME Marc est nommé secrétaire de séance.

Objet : Adhésion au groupement de communes pour les travaux de voirie

Monsieur Patrick GAUDRILLER, responsable de la voirie expose au Conseil Municipal que le Code des Marchés Publics autorise des collectivités à se regrouper pour faire effectuer des prestations par un même tiers. Dans ce cadre, il serait judicieux d'utiliser cette opportunité pour le programme voirie des années 2018-2020 proposé par la CCALN.

A ce jour, un programme voirie 2018-2020 ne peut être établi tant pour des raisons techniques que pour des raisons financières. Sur le plan administratif, le choix d'un marché à commandes répond au besoin.

Ouï l'exposé de Monsieur Patrick GAUDRILLER et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adhérer au groupement de communes pour les travaux de voirie
- D'adopter le principe d'un marché à commandes

Pour extrait conforme

L'Adjoint au Maire,
Jacky WALLET